



Alors que toutes les organisations syndicales ont répondu présent le 12 février dernier sur invitation à une réunion pour définir les conditions de reprise du dialogue, la DG nous a interdit la RMIS nationale des recettes interrégionales du 9 mars !

Si l'intersyndicale a organisé cette réunion de tous les collègues des R.I., c'était avant tout dans la perspective du groupe de travail national du 24 mars prochain (impact de la mise en oeuvre des réformes et accompagnement social), pour construire ensemble les propositions que nous pourrions porter à cette occasion, et surtout pour apporter des éléments de réponse aux agents, très inquiets dans la perspective de suppressions de leurs postes.

La réponse est tombée, tardive, cinglante, c'est NON !

C'est ainsi donc que le dialogue reprend ? En interdisant aux collègues d'échanger, de débattre, de s'informer, de réfléchir ensemble à leur avenir ?

Ce refus est inqualifiable ! Et probablement juridiquement contestable...

[../. suite à télécharger](#)

**fichiers:**



[Télécharger refus\\_rmis\\_des\\_ri.pdf](#) (505.41 Ko)

**Public:** [Infos / actions](#)

[Luttes 2021](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank

---